

Publié le 27 février 2014

Plaine Commune Développement optimise la dépollution des terres

Gestionnaire de la pollution de l'ensemble de la Zac Landy-Pleyel en Seine-Saint-Denis, la Sem Plaine Commune Développement a mutualisé les activités sur chacun des lots. Une aire de stockage unique et l'évacuation de la totalité des terres polluées au même moment a permis de bénéficier d'un effet de volume. Une stratégie payante au niveau des coûts comme en matière de développement durable.



Comment optimiser la dépollution de friches industrielles ? [Plaine Commune Développement](#) (PCD) vient d'apporter une réponse originale sur la Zac Landy-Pleyel (Seine-Saint-Denis). La Sem a profité de la configuration des travaux à mener pour développer une stratégie innovante. Les 70 000 m³ de terre nécessitant un traitement ont été triés en fonction de leur niveau de contamination industrielle et du travail de dépollution nécessaire, puis stockés sur une aire unique. Ils ont été ensuite évacués, après appel d'offres européen, par trois opérateurs suivant leur destination finale.

« L'effet de volume a permis de faire jouer la concurrence et de négocier un prix de transport inférieur de 25 % à celui qui aurait été proposé pour un acheminement lot par lot », commente Catherine Léger, directrice de Plaine Commune Développement. Mais, le bénéfice est également environnemental. Les terres les plus polluées ont été conduites par péniche jusqu'à l'Atlantique puis par bateau jusqu'aux Pays Bas en vue de leur traitement thermique, évitant pas moins de 1 200 rotations de camion. Une fois redevenues saines, elles serviront aux polders et autres remblais indispensables aux pays pour lutter contre l'érosion du littoral et l'avancée de la mer. Une

réutilisation qui n'aurait pas été possible en France.

Des techniques innovantes

« Pour convenir de la meilleure méthodologie possible, la Sem s'est d'abord rapprochée des services préfectoraux, à travers le Service technique interdépartemental d'inspection des installations classées (STIIC), désormais Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) », précise Catherine Léger. Le maître d'œuvre environnemental choisi par PCD, ICF Environnement, a également mis à disposition un ingénieur pendant toute la phase de terrassement du chantier afin de déterminer les terres à analyser et à traiter.

Une partie des 65 000 m² de terrain où s'installera d'ici à fin 2015 la deuxième tranche de SFR était, par exemple, la plus impactée de l'ensemble de la Zac. Les opérations de dégazolinage de l'ancienne usine à gaz du Landy y ont été effectuées pendant des décennies au siècle dernier. « Plaine Commune Développement et son conseil environnemental ont établi différents scénarios d'intervention pour permettre l'atteinte d'un seuil de dépollution sans aucun risque sanitaire pour les usagers du futur bâtiment », explique Catherine Léger. Un système de « venting », complété par une « désorption thermique » et employé de manière innovante, a permis d'atteindre cet objectif en quatre mois seulement, tout en évitant le transport d'importants volumes de terre. La Zac est aujourd'hui prête à accueillir ses nouveaux occupants en toute sécurité !

Par Marie-Anne RAMAZZINA